COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES

DES

SÉANCES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

ANNÉE 1902

CINQUANTE-QUATRIÈME DE LA COLLECTION

Avec figures

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6e)

—

1902

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1902

M. Malassez : Décès de M. Carrière. — M. L. Camus : Spécificité et conditions d'action des précipitines (Note à l'occasion du procès-verbal). — M. Éd. Retterer : Sur les modifications que détermine l'abstinence dans les ganglions lymphatiques. — M. Éd. Retterer : Structure et fonctions des ganglions lymphatiques dans l'espèce humaine. — M. A. Railliet : Sur quelques Sclérostomiens parasites des Ruminants et des Porcins. — Structure et fonctions des ganglions lymphatiques dans l'espèce humaine. — MM. A. Railliet et A. Henry : Sur les Sclérostomiens des Équidés. — M. F.-J. Bosc (de Montpellier) : Démonstration de la virulence du sang dans la clavelée (variole du mouton). — M. F.-J. Bosc (de Montpellier) : Étude des lésions claveleuses. Leur assimilation complète au point de vue macroscopique et histologique avec les lésions de la vaccine, de la variole, de la syphilis et du cancer. — M. F.-J. Bosc (de Montpellier) : De l'existence dans toutes les lésions claveleuses virulentes et dans le sang, de corps particuliers de structure précise. Leur assimilation structurale et évolutive à un sporozoaire (cytozoaire). — MM. E. Bardier et J. Cluzet : Tension superficielle des liquides de l'organisme. — M. P. A. Zachariadès : Sur le gonflement des tendons dans l'eau distillée. — MM. A. Mossé et Mailhe : Modifications de la teneur en potasse des pommes de terre crues, bouillies, rôties. — MM. Carré et Vallée : Sur les substances toxiques des sérums normaux. — M. E. Apert : Le myxœdème et l'achondroplasie sont deux affections totalement différentes. — MM. Cl. Regaud et A. Policard : Notes histologiques sur la sécrétion rénale. III. Le segment à bordure en brosse du tube urinifère. — M. le Dr Tribondeau : Note sur les phénomènes histologiques de la sécrétion et de l'excrétion de l'urine dans les cellules des tubes contournés du rein chez les serpents. — M. L. Bouchacourt : Nouvelles recherches sur l'opothérapie placentaire. — M. Maurice Arthus : Influence des macérations d'organes sur la vitesse de la coagulation du sang de chien « in vitro ». — M. F. Rathery : Splénomégalie du type myéloïde sans myélocythémie. — M. A. Briot : Sur le mode d'action du sérum sanguin sur la pepsine. — M. le Dr G. Carrière (de Lille) : Le sang dans la coqueluche et dans l'adénopathie trachéo-bronchique.

Présidence de M. Marey.

Décès de M. Carrière.

M. Malassez. — J'ai le regret d'annoncer à la Société de Biologie la mort de M. Carrière, professeur à l'École des langues orientales. De fait, il n'était pas des nôtres, mais de cœur il l'était bien : il avait été l'un des trois exécuteurs testamentaires de notre regretté collègue Pouchet; il s'était adonné, comme ses deux collègues d'ailleurs (1), à cette délicate besogne avec le plus grand dévouement, et depuis il n'avait cessé de s'intéresser à nous. Aussi devons-nous garder de lui un souvenir reconnaissant.

(1) MM. Demombynes, avocat à Paris, et Pennetier, directeur du Muséum, à Rouen.

en brosse, par un mécanisme difficile à saisir — probablement par simple filtration. Les cellules peuvent atteindre jusqu'à 30 μ de hauteur pendant la mise en charge ; elles ne se vident que partiellement et sont toujours élevées (15 à 20 μ en moyenne). En perlant à la surface de la bordure, les gouttelettes excrétées écartent les bâtonnets rigides, hauts de 1 à 2 μ, dont elle est hérissée, et, lorsqu'elles sont rapprochées, les agglutinent en petits amas semblables à des mèches de cheveux. Elles forment dans la lumière des tubes des gouttes plus ou moins volumineuses qui, à la façon des globules graisseux du lait, restent voisines sans se fusionner. Dans les coupes, ces gouttes sont parfois finement grenues ; plus souvent leur contour seul est coloré. Elles n'existent jamais dans les collets, en deçà des tubes contournés, ce qui est une démonstration histologique du rôle aquipare des glomérules.

Les phénomènes précédents ne se ralentissent ou ne s'arrêtent que si les cellules sont privées de matériaux (ligature de l'aorte au-dessus des reins, de la veine rénale afférente au-dessous) ou si elles concentrent toute leur activité en vue de la reproduction. Dans ce dernier cas, les grains s'éliminent, le liquide vasculaire s'éclaircit, puis la karyokinèse commence.

Nouvelles recherches sur l'opothérapie placentaire,

par M. L. Bouchacourt.

Le placenta, appelé par Dulaurens *pancréas de la matrice*, et que les prédécesseurs de Mauriceau avaient déjà comparé à la rate, et aussi au foie (lui donnant le nom de *foie utérin*), est un organe des plus complexes.

Les travaux récents de MM. Letulle et Nattan Larrier (1), étant venus apporter la preuve scientifique que c'était une *glande à sécrétion interne*, — idée qui avait déjà été émise, sous forme d'hypothèses, à diverses époques — il y avait lieu de reprendre les recherches sur la placentophagie, dont l'exemple nous est donné dans toute la série animale, et qui est ainsi la plus naturelle des opothérapies.

Il est d'observation courante, en effet, que toutes les femelles des animaux dévorent le placenta et les membranes, immédiatement après le part, et que notamment chez les animaux domestiques, cet acte instinctif a subsisté intégralement, malgré les efforts incessants de l'homme, qui a toujours considéré ce repas comme un acte répugnant.

Puisque, d'après MM. Letulle et Nattan-Larrier, il existe dans le placenta un produit sécrété par le plasmode, se présentant au microscope sous forme de boules plasmodiales, qui se déverseraient directement dans le sang maternel pendant la grossesse, il était logique

(1) *Revue de gynécologie et de chirurgie abdominale*, mars-avril 1901, p. 195.

de penser que la placentophagie avait un but bien déterminé, de même que tous les autres instincts qui ont ce caractère de besoin.

D'ailleurs cet instinct a subsisté chez certains représentants de l'espèce humaine. C'est ainsi qu'il est signalé chez les indigènes du Brésil par Jean de Léry (1556), et par Engelmann et Rodet (1884), chez une peuplade de la Russie d'Asie par le voyageur Gemelli, Carreri (1719); chez les Indiens d'Amérique par Raynal. Enfin (1), cette habitude existe encore aujourd'hui dans certaines parties du Soudan.

L'idée d'utiliser le placenta en thérapeutique est de date très ancienne, puisqu'on la retrouve dans les recueils hippocratiques, où « l'arrière-faix d'une femme » est indiqué comme médicament (2).

On peut diviser en six catégories les différentes propriétés qui ont été attribuées à l'organothérapie placentaire.

1° *Aphrodisiaque.* — Dans la composition de l'*hippomane*, philtre d'amour des anciens, dont il est question dans Suétone, entrait du placenta de jument.

2° *Spécifique contre la stérilité.* D'après J. Constant de Rebecque (1683).

3° *Son emploi dans l'épilepsie et l'apoplexie* est conseillé par David Planis Campy (1646) et par Frédéric Hoffmann (1739).

4° *Comme médicament favorisant les contractions utérines*, le placenta a été souvent préconisé, soit avant, soit après l'accouchement.

α) Adjuvant de l'accouchement. Cette propriété est indiquée dans J. Duval (1612), dans un livre intitulé le *Médecin royal* (1655), dans la Pharmacopée de Nicolas Lémery, et dans la *Pratique de médecine spéciale*, de Michel Etmuller (1691); cette opinion est encore admise aujourd'hui en Chine (Grasset) (3).

β) Contre la rétention des membranes, d'après David Planis Campy.

γ) Contre les tranchées de l'accouchée, dans la Pharmacopée de Nicolas Lémery.

δ) Dans le traitement des métrites chroniques avec hypertrophie de l'organe et catarrhe concomitant, et des subinvolutions utérines.

Dans une communication intitulée : *Recherches sur l'action médicamenteuse du placenta*, faite au IVe Congrès français de médecine interne, tenu à Montpellier en avril 1898 (4), M. Iscovesco (de Paris) a insisté sur l'amélioration qu'il avait obtenue ainsi chez plus de cent malades, dont quelques-unes avaient en outre des lésions annexielles.

M. Iscovesco s'est servi de tablettes correspondant à 0 gr. 25 de placenta frais de brebis; la dose quotidienne n'a jamais dépassé 1 gr. 50.

5° *Dans la chlorose et dans l'anémie post-puerpérale*, cet emploi serait courant en Chine, d'après MM. Bouffard et J. Regnault, médecins des colonies.

(1) Lettre datée du 9 janvier 1902, de M. Raynaud, directeur de la Santé, à Alger.

(2) D. Leclerc. *Histoire de la médecine.* La Haye, 1729.

(3) H. Grasset. *Le transformisme médical*, 1900, p. 424.

(4) Et qui n'est d'ailleurs pas dans le volume officiel des comptes rendus.

M. Bouffard (1) rapporte, en effet, que le placenta est considéré comme le traitement le plus précieux dans le traitement de la chlorose des jeunes filles M. J. Regnault, dans un livre tout récent (2), signale son emploi dans l'anémie consécutive à l'état puerpéral.

Notons que les Chinois absorbent le placenta à l'état frais, ou en pilules après dessiccation, cette dernière préparation étant considérée comme moins active que la précédente.

6) *Action excitante du placenta sur la glande mammaire.* — En comparant la rapidité et la facilité de l'établissement de la lactation chez les petits animaux domestiques, qui ingèrent toujours leur délivre (parce que personne n'est là pour les en empêcher), avec la lenteur relative de la mise en branle de cette même fonction chez la vache et surtout la jument primipares, je me suis demandé si l'ingestion placentaire ne favorisait pas l'établissement de la lactation.

En faveur de cette hypothèse, on pouvait encore invoquer deux autres faits : d'abord la montée laiteuse, ou tout au moins la congestion mammaire plus ou moins prononcée, qui suit la mort du fœtus *in utero*; ensuite la présence si fréquente du lait dans les seins du nouveau-né.

N'était-on pas autorisé, en effet, à penser que ces deux montées laiteuses si mystérieuses avaient la même origine : l'afflux des boules plasmodiales dans le torrent circulatoire de la mère ou du fœtus ? Cette sécrétion lactée du nouveau-né, qui a tant excité l'imagination populaire, surtout en Allemagne où ce lait est appelé *lait de sorcière*, serait ainsi facile à expliquer.

En faveur de l'action excitante du placenta sur la glande mammaire, j'apporte 9 observations cliniques, dont 5 m'ont été communiquées par M. Brindeau. Le produit employé a été de la chorionine (placenta de brebis préparé par M. Lépinois).

Dans le premier cas, il s'agit d'une femme nullipare, âgée de 22 ans, chez laquelle on a constaté une augmentation de volume des seins, avec colostrorrhée.

Dans le 2e cas, le même fait a été observé chez une femme primipare.

La 3e observation a trait à une femme, chez laquelle de la chorionine donnée pendant 8 jours, à la dose de 2 grammes par jour, a amené la production d'une nouvelle montée laiteuse 15 jours après l'accouchement.

Dans la 4e observation, il s'agit d'un accroissement de rendement laiteux, obtenu 21 jours après l'accouchement.

Dans la 5e observation, on a obtenu sous la même influence une nouvelle montée laiteuse chez une femme accouchée depuis 8 mois.

Les 4 autres faits, où l'emploi de la chorionine, à la dose de 2 ou 3 grammes par jour, semble avoir augmenté la quantité de lait chez de nouvelles accouchées, m'ont été communiqués par M. Macé, qui les a observés à la Clinique Tarnier. Signalons enfin l'action purgative de la placentophagie.

(1) Bouffard. *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, numéro de juillet 1900.

(2) J. Regnault. *Médecine et pharmacie chez les Chinois et Annamites*, 1902, p. 100.